

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du 20 octobre 2022**

### **Délibération n°2022-30 portant approbation de la liste des fonctions et responsabilités de la composante (C 2) - RIPEC enseignants-chercheurs**

- Vu** la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche ;
- Vu** le décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** l'arrêté du 29 décembre 2021 fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créés par l'article 2 du décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs ;
- Vu** les lignes directrices de gestion du 14 janvier 2022 (NOR ESRH 2204566X) ;
- Vu** l'avis rendu le 6 octobre 2022 par le comité technique de l'École normale supérieure ;

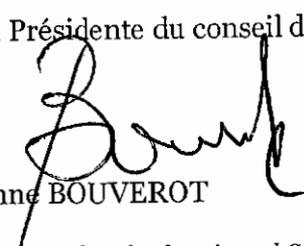
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'actualisation de liste des fonctions et responsabilités.

#### **Nombre de membres votants :22**

Pour : 19  
Contre : 1  
Abstention : 2

Fait à Paris, le 20 octobre 2022

La Présidente du conseil d'administration



Anne BOUVEROT

Annexe : Liste actualisée des fonctions et responsabilités concernées par le volet fonctionnel C2 du RIPEC.

## Liste des fonctions éligibles et responsabilités de la composante C2 - RIPEC enseignants-chercheurs

Fonction	Détail	Mandat	Groupe C2 RIPEC	Montant
Directeur Structure	Direction CAPHES		G1	3 000 €
Directeur Structure	Éditions rue d'Ulm		G1	1 500 €
Directeur Structure	Resp. UMR centre d'analyse et de théorie du droit	5 ans R1F	G1	2 000 €
Directeur Structure	Directrice de la République des savoirs		G1	4 000 €
Directeur Structure	Directeur adjoint LPENS	5 ans R1F	G1	4 380 €
Directeur Structure	Coordination du programme «médecine et humanités »		G1	3 500 €
Directeur ED	Directeur d'école doctorale ENS		G1	5000 €
Directeur Dept.	Espace des cultures et langues d'ailleurs (ECLA)	4 ans R1F	G2	5 000 €
Directeur Dept.	Economie	4 ans R1F	G2	5 000 €
Directeur Dept.	Géographie	4 ans R1F	G2	5 000 €
Directeur Dept.	Sciences de l'antiquité (DSA)	4 ans R1F	G2	5 000 €
Directeur Dept.	Histoire	4 ans R1F	G2	7 000 €
Directeur Dept.	Histoire et théorie des Arts (DHTA)	4 ans R1F	G2	7 000 €
Directeur Dept.	Informatique	4 ans R1F	G2	7 000 €
Directeur Dept.	LILA	4 ans R1F	G2	7 000 €
Directeur Dept.	Mathématiques et applications (DMA)	4 ans R1F	G2	7 000 €
Directeur Dept.	Chimie	4 ans R1F	G2	9 000 €
Directeur Dept.	Etudes cognitives (DEC)	4 ans R1F	G2	9 000 €
Directeur Dept.	Géosciences	4 ans R1F	G2	9 000 €
Directeur Dept.	Philosophie	4 ans R1F	G2	9 000 €
Directeur Dept.	Sciences sociales	4 ans R1F	G2	9 000 €
Directeur Dept.	Biologie et IBENS	4 ans R1F	G2	12 000 €
Directeur Dept.	Physique	4 ans R1F	G2	12 000 €
Directeur études	Directeur études sciences	3 ans R	G2	10 000 €
Directeur études	Directeur études lettres	3 ans R	G2	10 000 €
Directeur vie étudiante	Directeur vie étudiante	3 ans R	G2	10 000 €
Directeur	Directeur du pôle carrières étudiants	3 ans R	G2	10 000 €
Directeur adjoint	Directeur adjoint sciences	3 ans R	G3	16 000 €
Directeur adjoint	Directeur adjoint lettres	3 ans R	G3	16 000 €
Professeur attaché	MCF attaché ENS/CNRS (avant convergence PSL)	4 ans R2F	G2	6 744 €
Professeur attaché	PU attaché ENS/CNRS (avant convergence PSL)	4 ans R2F	G2	5 527 €

Le montant d'une prime C2 liée à une responsabilité au sein de l'École est réduit de moitié pour les personnels exerçant une mission de professeur attaché à l'ENS.

Le montant d'une prime C2 est réduit de moitié pour les personnels bénéficiant de décharge d'enseignement.